



ALPES DE HAUTE-PROVENCE  
MAIRIE DE VILLARS-COLMARS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Madame, Monsieur,

Vous allez être recensé(e) cette année.

La campagne de collecte débutera le 15 janvier pour se terminer le 14 février 2026.

Le recensement de la population est une enquête statistique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget des communes.

**Vos réponses sont strictement confidentielles.**

Le recensement se fait directement en ligne avec les codes de connexion remis dans votre boîte aux lettres le 15 janvier prochain.

Si vous n'avez pas reçu vos codes, merci de prendre contact avec la mairie.

En cas de difficulté ou si vous n'êtes pas équipés d'un outil informatique, vous pouvez joindre Vanessa, votre agent recenseur, pour toutes questions au : **07-43-55-41-99**.

Vous pourrez vous faire recenser par internet sur le site :

**www.le-recencement-et-moi.fr**

Votre mairie met également à votre disposition des permanences qui auront lieu les :

**19 et 20 janvier 2026  
de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30**

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,



Laurent ROUX.

Mairie de Villars-Colmars  
14, place de la Mairie  
04370 VILLARS-COLMARS  
Tel : 04.92.83.43.01  
Mail : mairie@villars-colmars.fr